

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



La mission de peacebuilding à Haïti, un défi des Nations-Unies

Major Hugo Delisle

JCSP 40

Exercise *Solo Flight*

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2014.

PCEMI 40

Exercice *Solo Flight*

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2014.

CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
JCSP 40 / PCEMI 40

La mission de peacebuilding à Haïti, un défi des Nations-Unies

By Major, Hugo, Delisle

This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.

Word Count: 6024

La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.

Compte de mots : 6024

«Tandis que les interventions dans les années 1990 étaient principalement orientées à restaurer la gouvernance démocratique et la stabilité, la deuxième c'est concentrée à adresser les problématiques systémiques des droits humains et de la sécurité humaine qui ont été à la racine de la fragilité haïtienne. La différence entre les résolutions du Conseil de Sécurité des années 1990 et ceux à partir des années 2004 reflète un plus grand changement dans l'approche choisie du peacebuilding des Nations-Unies dans les environnements post conflit¹.» [traduction]

Jorge Heine et Andrew S. Thompson, *Fixing Haïti MINUSTAH and beyond*.

INTRODUCTION

Pendant la vingtaine d'années qui ont suivi le renversement de la dictature à Haïti, ce pays s'est montré incapable de maintenir un seuil tolérable d'auto gouvernance démocratique, de développement économique et un niveau acceptable de sécurité. Ce bilan négatif a eu pour effet que la communauté internationale a dû intervenir à plusieurs reprises et à cette époque toutes ces missions avaient été considérées comme une réussite, car elles avaient atteint les objectifs de leur mandat. Malheureusement, en rétrospective, nous nous devons de remarquer que ces interventions ont été des échecs, car elles n'ont pas été en mesure d'éliminer les causes sous-jacentes de ce conflit intraétatique. La dernière intervention de la communauté internationale a eu lieu en 2004, lorsque les Nations-Unies ont autorisé la mise sur pied d'une mission de stabilisation, qui a comporté cette fois-ci des volets additionnels et complémentaires, soit le côté militaire et celui civil. Cette mission multidimensionnelle de stabilisation est en quelque sorte précurseur dans son approche et son application dans le contexte des opérations d'intervention du

¹ Jorge, Heine, et Andrew S, Thompson. *Fixing Haïti MINUSTAH and beyond*, (United Nations University Press, 2011), p. 13.

maintien de la paix. Cette mission appelée Mission des Nations-Unies de stabilisation en Haïti (MINUSTAH) continue, depuis 2004, ce travail sur ces deux fronts afin de reconstruire cet État. La mission ouvre la porte à une nouvelle sorte d'intervention de la part de la communauté internationale que certains vont appeler mission de «stabilisation» et d'autre de «peacebuilding». Les missions ont depuis la fin de la Guerre Froide évoluée dans le sens d'un dynamisme accru, mais aussi, et surtout, dans celui d'une diversification et d'une complexification sans précédent. Il s'agit désormais de s'attaquer aux causes structurelles des tensions, par une action sectorielle composite. Comme imaginées par l'ancien Secrétaire général des Nations-Unies, monsieur Boutros Boutros-Ghali, les nouvelles missions «intégrés» aspirent à reconstruire et restructurer les sociétés en sorties de crise². Cette nouvelle notion de peacebuilding se concentre sur le développement des infrastructures sécuritaires, politiques et économiques censées assurer la durabilité de la paix. Cette nouvelle théorie du peacebuilding met donc l'accent d'une part sur la réhabilitation des institutions indispensables à la capacité d'une société à réguler et résoudre ses propres tensions et conflits et d'autre part sur la sécurité humaine. Par conséquent, les nouvelles missions des Nations-Unies ont été réorientées dans le sens d'une plus grande multidimensionnalité afin de pouvoir répondre à ces problématiques. Elles sont maintenant donc composées d'aspects militaires, économiques, politiques ayant comme objectifs l'éradication des causes du conflit.

Ce travail analysera le rôle des Nations-Unies en Haïti à travers sa mission de stabilisation (MINUSTAH) en ce qui a trait aux réussites et défis des Nations-unies dans

² Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 11.

l'application de cette nouvelle pratique, qu'est le peacebuilding. La thèse à la base de ce travail est que les Nations-Unies restent la meilleure organisation pour prendre en charge ce rôle de leadership, mais que la complexité relative à la mise en application demande un engagement à long terme et une coordination accrue afin de rassembler tous les acteurs selon un plan stratégique durable. Pour cette analyse, nous allons analyser quelque peu les différentes interprétations du concept de peacebuilding ou stabilisation. Par la suite, nous regarderons l'application du peacebuilding en Haïti sous trois volets. Premièrement, nous regarderons l'aspect de la sécurisation et l'amélioration de l'État de droit. Deuxièmement, le côté du développement de la gouvernance et des institutions et finalement un des aspects qui semble être le moins évident dans un pays considéré en échec comme Haïti, soit le volet du développement économique et social. Malgré la ségrégation des sujets, il est difficile de les séparer étant donné les impacts qu'ils ont les uns envers les autres. C'est donc en gardant en tête cette interrelation des sujets que nous allons tout d'abord regarder les notions de base des fondements de ce nouveau concept des opérations de maintien de la paix appelé le peacebuilding.

DÉVELOPPEMENT:

Les fondements du peacebuilding

Le but général du peacebuilding est de transformer un conflit positivement et de créer un environnement de paix durable. Pour transformer un conflit, on doit aller plus loin que seulement gérer et trouver les problèmes du conflit. Cela comporte toutes les facettes du conflit, soit trouver les problèmes causant des dommages, changer les

mentalités stratégiques, et changer les structures d'interactions entre les parties³. À travers le peacebuilding le conflit n'est pas résolu, mais la situation conflictuelle environnante change. Elle essaie de rendre cet environnement impropre aux conflits. Le terme peacebuilding réfère à tous les efforts requis et effectués afin de créer un environnement de paix durable. Boutros Boutros-Ghali a défini l'action du peacebuilding post conflit comme étant: «L'action d'identifier et de supporter les structures qui vont tendre à renforcer et solidifier la paix pour faire en sorte d'éviter une rechute du conflit⁴». Plusieurs universitaires ont émis leurs visions et commentaires à propos du modèle du peacebuilding, et il semble y avoir un consensus sur une base théorique. L'atteinte d'une mission de peacebuilding afin de créer une paix durable devrait comporter ces différents aspects dans la stratégie, soit: sécurité nationale, sécurité régionale, gain rapide, considération à l'état de droit et le consentement constitutionnel, le droit à la propriété, la démocratie, et une réconciliation psychologique. Le peacebuilding est donc vu comme une approche multifacette qui implique un engagement militaire, légal, économique, structurel, politique et culturel nécessaire à la promotion d'une culture de la paix en remplacement d'une culture de violence⁵. La fin du conflit armé et les mécanismes pour la réduction de la menace et de la violence sont une base essentielle pour la création de la paix et de la sécurité humaine, mais ils sont insuffisants afin de créer la confiance de la population envers un nouveau régime et surpasser la barrière psychologique de ce même

³ Luc, Reyhler et Thania, Paffenholz. *Peace Building a field guide*, (Lynne Rienner Publishers Inc, 2001), p. 12.

⁴ Wendy, Lambourne. et Annie, Herro. *Peacebuilding theory and the United Nations Peacebuilding Commission: implications for non-UN interventions*, (Centre for Peace and Conflict Studies, University of Sydney, 2008), consulté le 25 avril 2014, <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14781150802390467>

⁵ Luc, Reyhler et Thania, Paffenholz. *Peace Building a field guide*, (Lynne Rienner Publishers Inc, 2001), p. 17.

peuple qui a été opprimé par les conflits. Comme l'a mentionné John Paul Lederach: «Le peacebuilding implique une transformation des relations entre les humains ainsi que la fin de la violence⁶.» Il va aussi définir l'approche du peacebuilding comme un étalage de processus, approches et stages nécessaire pour transformer un conflit vers une relation plus pacifique soutenable. Le processus est basé sur la fin de quelque chose de non désirable vers la création d'un idéal en travaillant sur la mise en place des conditions d'un processus de paix durable.

Ces multiples processus font du peacebuilding un concept complexe à contrôler et évaluer. Le processus de peacebuilding comprend de nombreuses fonctions et rôles. Cela implique une grande variété d'activité qu'on pourrait appeler séquentiel passant de la démobilisation des groupes paramilitaire ou groupe armée, à la relocalisation des réfugiés, reconstruction économique et l'avancement des droits humains. La gestion des crises humanitaires devient des activités de reconstruction communautaire. Le peacebuilding implique autant des actions à court terme contre des situations variées reliées à l'instabilité sociale, autant qu'à une vision à long terme pour la reconstruction. Les plans à court terme doivent inclure la planification en vue de répondre au manque de service public pour les résidents⁷. Les fonctions essentielles du gouvernement qui servent à combler les besoins primaires se doivent d'avoir une priorité dans l'agenda de reconstruction. Le but ultime dans ce processus est le développement d'un plan stratégique de paix durable cohérent assurant une amélioration sociale et économique

⁶ Wendy, Lambourne. et Annie, Herro. *Peacebuilding theory and the United Nations Peacebuilding Commission: implications for non-UN interventions*, (Centre for Peace and Conflict Studies, University of Sydney, 2008), p. 279. consulté le 25 avril 2014, <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14781150802390467>

⁷ Ho Won, Jeong. *Approaches to Peacebuilding*, (Palgrave Macmillan, 2002), p.6.

visant à réduire les segmentations socioéconomiques et les disparités régionales. En résumé, le peacebuilding comme il est compris et actionné par l'Organisation des Nations-Unies suit trois objectifs généraux: la transition sécuritaire, la transition démocratique et la transition socio-économique réussie.

Une révision des actions du peacebuilding démontre que les opérations des Nations-Unies ont expérimenté des problèmes significatifs avec la cohérence et la coordination et que cela a contribué à la mauvaise durabilité de ses opérations jusqu'à aujourd'hui, volets que nous analyserons dans les prochaines parties du travail en relation avec le cas d'étude. Ces défis ont besoin d'être compris dans un contexte de plus en plus grandissant d'un système de gestion des conflits internationaux qui sont de plus en plus inter relié. De plus, ces interventions sont maintenant à une échelle qu'il devient de plus en plus difficile pour l'organisation des Nations-Unies de les gérer à eux seuls. Pour être en mesure d'adresser cette situation et ces défis, les Nations-unies ont commencé à explorer au début de la mission en Haïti différent modèle de prise en charge, de gestion et de structure ayant pour objectif l'amélioration dans l'ensemble de la cohérence, de la coopération et de la coordination dans la gestion des conflits. Les Nations-Unies ont créé la Commission du Peacebuilding ayant pour rôle de couvrir le vide dans la gestion et la coordination dans les activités post conflit de peacebuilding d'où ils sont impliqués⁸. Ces efforts avaient comme objectifs de gagner une meilleure synergie et une plus grande harmonisation à même la capacité de peacebuilding des Nations-Unies. Le travail a porté

⁸ Wendy, Lambourne. et Annie, Herro. *Peacebuilding theory and the United Nations Peacebuilding Commission: implications for non-UN interventions*, (Centre for Peace and Conflict Studies, University of Sydney, 2008), p. 281, consulté le 25 avril 2014, <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14781150802390467>

fruit sur l'établissement d'une nouvelle structure qui est maintenant connu comme étant l'approche intégrée des Nations-Unies et sa composante des missions intégrées⁹. Une structure où il y a des processus et mécanisme qui génèrent et soutient un objectif stratégique commun et une approche opérationnelle globale. L'hypothèse sous-jacente à cette structure de gestion est qu'une meilleure cohérence systémique va engendrer une plus grande efficacité, efficience et un processus de paix plus durable. En date d'aujourd'hui, la majorité du travail et des innovations de l'organisation faits au nom de l'approche intégrée se sont concentrés sur l'intégration de la dimension horizontale. La création d'une mission intégrée du peacebuilding rassemble plusieurs éléments de la structure des Nations-unies sous une direction unifiée à l'intérieur même du pays d'où la mission est conduite. Malgré l'établissement de la Commission du Peacebuilding des Nations-Unies, des inquiétudes demeurent en ce qui a trait à la coordination des relations intergouvernementales et inters agence¹⁰. Une structure est présentement en place au sein de la composante des Nations-Unies, et par le fait même au sein de la Mission de stabilisation des Nations-Unies en Haïti (MINUSTAH), afin de rassembler les acteurs internationaux participant au processus de peacebuilding. La MINUSTAH a eu depuis 2004 plusieurs volets à prendre en charge, mais le côté stabilisation a évidemment eu un rôle prédominant au niveau de cette mission. Cette stabilisation a eu une connotation de niveau très sécuritaire, comme dans plusieurs autres opérations de maintien de la paix, ce que nous allons analyser dans la prochaine partie.

⁹ Cedric. De Coning. *The United Nations and the Comprehensive Approach*, DIIS Report, 2008, consulté le 25 avril 2014, <http://subweb.diiis.dk/sw69227.asp>

¹⁰ Timothy, Donais et Geoff, Burt. *Vertically integrated peacebuilding and community violence reduction in Haïti*, (The Centre for International Governance Innovation, 2014), p. 6, consulté le 25 avril 2014, <http://www.cigionline.org/publications/2014/2/vertically-integrated-peace-building-and-community-violence-reduction-haiti>

Sécurisation et amélioration de l'État de droit

Comme décrit précédemment les nouvelles orientations de l'approche du peacebuilding de l'Organisation des Nations-Unies en Haïti préconise la poursuite de trois objectifs principaux, et un de ceux-ci est de promouvoir une transition sécuritaire, agir contre la violence sévissant dans le pays et garantir la sécurité des individus¹¹. Il est important d'analyser le côté spécifique d'Haïti par rapport à d'autres conflits auxquelles les Nations-Unies ont dû faire face dans les 30 dernières années. La spécificité de ce pays est qu'on ne parle pas de la fin d'un conflit entre États, mais bel et bien une situation intraétatique ayant des causes de violence nécessitant un regard attentif afin de pouvoir les atténuer. En Haïti, on assiste à une diversification des types de violence, qui a dépassé son cadre initial et s'est déclinée en différentes tendances générales. On parle ici de violence politique qui est un peu plus traditionnelle, mais on peut y voir des effets criminel et urbain et aussi populaire et social. Une chaîne malheureuse ou un cercle vicieux où l'affrontement politique et les crimes peuvent être considérés comme symptômes de la violence sociale structurelle. Les groupes armés sont essentiellement de nature économique et la plupart du temps engagée dans le trafic de drogue pour qui Haïti est maintenant un joueur majeur dans le transport de la drogue pour le marché de l'Amérique du Nord¹². Lors de son entrée en scène, la MINUSTAH a dû initialement actionner une stabilisation traditionnelle du pays et avait deux objectifs de sécurité à

¹¹ Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 16.

¹² Brian W, Greene. *Peacebuilding in Haïti, a Progress Report*, (Defence R&D Canada Centre for Operational Research & Analysis, 2009), p. 8.

prendre en charge. La MINUSTAH a déployé une force militaire importante pour assurer cette stabilisation. Le premier était les opérations menées contre les soldats démobilisés pour reprendre le contrôle du pays et l'autre la sécurisation dans les bidonvilles et banlieues de Port-au-Prince contre les groupes armés. Dans le premier cas, l'action traditionnelle et les méthodes telles le DDR (Désarmement, Démobilisation, Réintégration) se prêtaient bien à cette tâche et se sont prouvées efficaces au début de la mission. Dans le deuxième cas, l'adaptation de la MINUSTAH, dans un but de peacebuilding, se fait sentir quelques années après son entrée en scène avec la MINUSTAH. Des ajustements structurels et de programme vont être entrepris afin de répondre aux insuccès. Voyant des résultats mitigés avec son programme DDR contre la violence dites d'origine sociale, on le réaligne vers un programme de Réduction de la Violence Communautaire (RVC), orienté sur la communauté en besoin. Le nouveau programme se charge de promouvoir des emplois, des infrastructures et des services visibles dans les zones de groupes armés et aussi aller à la rencontre des jeunes dans les taudis¹³. C'est seulement vers 2006 que la réalisation de l'impact social est bien comprise.

La MINUSTAH a décidé d'adopter une position prudente et progressive dans le développement de la police haïtienne. Elle a exprimé sa volonté de désarmer et de pacifier le combat politique de façon significative, de réaffirmer le monopole de la violence par des autorités légitimes, soit la police nationale haïtienne relevant de l'État. Une analyse des chiffres démontre bien une évolution constante dans ce domaine. En 2004 la force policière comportait une force de 6676 officiers, mais qui comportait

¹³ Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 85.

d'immenses lacunes au niveau de leur professionnalisme et capacité à faire face aux problématiques de sécurité. Les chiffres rapportés en 2012 étaient d'environ 10 130 officiers¹⁴, agents ayant suivi les nouveaux plans d'entraînement et ayant été instruits à la nouvelle académie de police et mentorée par la MINUSTAH. Présentement selon le dernier rapport de 2014 du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti une évolution marquée a été remarquée, et cela en une décennie. Les objectifs du plan de développement sont suivis, où nous observons une constance de 1000 agents par année graduant de l'académie ce qui confirme la pleine opérationnalité de cette institution d'enseignement¹⁵. Des programmes de proximité dans le style de la police communautaire sont développés et implémentés assurant un lien avec le programme de RVC et une représentativité des sexes à l'intérieur de l'institution s'est améliorée. Les objectifs d'avoir le tiers de la force travaillant en région est proche d'être atteint et l'objectif de compter pour le tiers des effectifs dans des métiers de style spécialisé aussi. Démontrant un bon degré de maturité à s'autogérer, la police haïtienne est en mesure de gérer un plan de gestion des affectations et son réapprovisionnement relativement bien, cela jumelé avec une hausse de son budget de fonctionnement. La construction des postes de police suit les échéanciers et le renouvellement de la flotte est en avance sur les prévisions¹⁶. L'objectif d'une force de 16 000 policiers est réaliste dans un avenir à

¹⁴ Nations-Unies, *Haïti moving forward step by step 2012*, consulté le 25 avril 2014, <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/minustah/documents/UN-factsheets-2012-en.pdf>

¹⁵ Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>

¹⁶ Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>

moyen terme, si les conditions en place demeurent. Les Nations-Unies ont permis à celle-ci de gagner en compétence, en confiance et en autonomie. Elle a cherché à aller plus loin qu'elle ne l'avait fait auparavant, s'assurant de l'intégration et du développement d'une pratique policière viable et solide par le personnel haïtien. Un autre indice de la maturation de la police haïtienne est la réduction progressive des forces militaires de la MINUSTAH en accord avec la résolution du Conseil de sécurité qui passera à 5021 le nombre de militaires vers la fin de 2014, ce qui est presque la moitié de la force initiale envoyée dans la période de 2004-2008¹⁷.

La police ne peut aboutir à aucune amélioration de la situation sécuritaire globale, si ses efforts pour retrouver et arrêter les éléments criminels et dangereux se soldent par le relâchement ou l'évasion de ces derniers faute d'efficacité judiciaire. Il s'agit donc d'intégrer la police, la justice et les prisons dans un «tout» ce qui a été pris en compte par la MINUSTAH, mais assez tardivement, ce qui démontre de minces améliorations. L'aide de la MINUSTAH dans le système pénitentiaire se limite pour l'instant à un appui technique et logistique à la direction de l'administration pour la coordination d'un programme de formation spécialisé des agents¹⁸ et la rénovation et l'ouverture de nouvelles installations¹⁹. Afin d'obtenir la stabilisation à court terme les actions de la MINUSTAH se sont concentrées au tout début sur le traitement de la violation des Droits de l'Homme et des normes internationales de justice, étant donné que 90% des détenus au

¹⁷ Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>

¹⁸ *Ibid*

¹⁹ Nations-Unies, *Haïti moving forward step by step 2012*, consulté le 25 avril 2014, <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/minustah/documents/UN-factsheets-2012-en.pdf>

commencement de la mission étaient en détention provisoire²⁰. Globalement, la situation en matière de droits de l'homme s'est donc améliorée, avec de moins en moins d'arrestations arbitraires, un meilleur respect des délais et la diminution de mauvais traitements. Dans les dernières années, la mission a encadré la formation de centaines de juges de paix, de greffiers et de procureurs. Elle a fourni des avis techniques aux ministères et à l'école de la magistrature. L'approche à long terme est celle qui va démontrer si l'approche du peacebuilding coordonné par les Nations-Unies fonctionne dans son appui aux autorités dans l'élaboration des réformes de la justice. La mission a commencé à travailler sur la refonte du système judiciaire en incitant sur une réflexion des insuffisances et problématiques de la justice du pays²¹. Ce côté à long terme de la refonte de la justice ne pourra fonctionner que si l'amélioration de la gouvernance et la refonte des institutions de l'État haïtien se continuent.

Développement de la gouvernance et des institutions

Le deuxième objectif que les Nations-Unies préconisent afin de rebâtir les sociétés effondrées est la promotion d'une transition démocratique, mettre en œuvre les conditions favorables à la démocratisation et à la bonne gouvernance²². Même si la MINUSTAH fait un travail sérieux et progressif au niveau des institutions de sécurité l'État haïtien se doit d'être en mesure de garder et continuer ce travail une fois la communauté internationale

²⁰ Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 132.

²¹ Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>

²² Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 16.

partie du pays. La MINUSTAH se différencie, par rapport aux autres missions qui sont intervenues à Haïti, par l'éventail des tâches lié à la reconstruction qu'ils doivent améliorer. Les deux tâches dans ce domaine où la MINUSTAH se voit intervenir au niveau de la gouvernance sont: superviser les élections et aider au rétablissement de l'autorité de l'État sur son territoire.

Dans le cas des élections, la MINUSTAH s'est investie dans la première élection de 2006 pour s'assurer de la bonne conduite de cet événement démocratique. Elle a été chargée de superviser, d'assister et de contrôler la mise en œuvre des trois tours d'élection et a créé le Conseil Électoral Provisoire. Pour le bon déroulement de cette activité démocratique, la branche civile de la mission a assuré le soutien logistique, la sécurisation du processus, organisé les forums de dialogues et la formation des candidats locaux²³. Preuve de cette amélioration progressive, pour les élections en 2014 le rôle des Nations-Unies se limitera à fournir de l'aide logistique, des conseils et assurer une présence de surveillance. De plus, la MINUSTAH a fourni des conseils techniques tout au long du processus législatif qui a conduit à l'adoption et à la promulgation de la loi électorale et va continuer à appuyer les travaux menant aux élections²⁴.

L'événement du tremblement de terre de 2010 à Haïti a démontré l'incapacité du gouvernement haïtien à prendre en charge et à répondre aux différents besoins des citoyens et de l'État. Ce vide a été depuis plusieurs années comblé par une myriade d'organisations, dont les ONG, à un point tel qu'Haïti est maintenant appelé la

²³ Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 110.

²⁴ Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>

«république des ONG». Par la capacité limitée du gouvernement haïtien et les faibles institutions nationales, les ONG ont pris un rôle si prédominant qu'on pourrait caractériser cette situation d'une privatisation de l'État²⁵. Avant même l'événement de 2010, les ONG fournissaient 70% des soins de santé et des écoles privées qui comptaient pour environ 85% du système d'éducation du pays²⁶. Les ONG sont devenues la porte d'entrée de la majorité de l'aide étrangère, même l'aide de certains pays majeur comme les États-Unis. Ce climat de non-confiance de l'étranger envers le gouvernement haïtien a amené à un climat de volatilité dans la politique du pays. Ces ONG sont vues comme plus stables, plus fiables et plus responsables dans l'optique des donateurs internationaux que le gouvernement national. À première vue, on pourrait penser que cet apport est positif, car beaucoup d'ONG sont présentes et beaucoup de fonds internationaux sont investis dans ce pays en besoin, mais cette situation a créé un cercle vicieux. Cela a créé en quelque sorte un gouvernement parallèle plus puissant que le gouvernement en place actuel. Les ONG ont créé une structure alternative de provision des services sociaux éliminant toutes incitations au gouvernement en place à développer son propre système national. De plus, ces organisations vident les capacités dans le secteur des ressources humaines qualifiées, si minime soit-il, vers leurs organisations laissant un vide important au niveau de l'État pour développer et améliorer la situation nationale. Le nombre d'ONG dans le pays est inconnu, car on ne peut pas trouver de statistique précise et fiable, par

²⁵ Ramachandran, Vijaya. *Is Haïti Doomed to be Republic of NGO?*, (Center for Global Development, 2012), consulté le 25 avril 2014, <http://www.cgdev.org/blog/haiti-doomed-be-republic-ngos>

²⁶ *Ibid*

contre environ 1000 ONG sont enregistrées auprès de l'ONU, mais des chiffres allant jusqu'à 10 000 ONG sont avancés²⁷.

Les ONG et donateurs ont reconnu qu'à la suite du tremblement de terre, le gouvernement se devait de prendre un plus grand rôle de direction. La problématique est que tous ces projets ne sont pas effectués dans le sens d'un programme d'implantation synchronisé et coordonné par le gouvernement et donc ne peuvent pas perdurer dans le temps. Le gouvernement haïtien n'a peut-être pas les ressources pour implanter directement les programmes, mais peut tout au moins superviser et coordonner les activités des ONG. Ces mêmes ONG comblent des vides structurels dans les programmes, mais il est important pour le gouvernement de les encadrer par des lois et fournir l'environnement propice pour des développements futurs. Quelques exemples de coordination positive existent présentement dans le pays au niveau des soins de santé et c'est dans ce sens que la majorité des programmes commandités par des ONG devraient s'effectuer. La MINUSTAH a commencé avec son registre des ONG et doit continuer à orienter ces organisations et aider le gouvernement en place à synchroniser ces mêmes programmes. Par contre, l'approche intégrée des Nations-Unies qui est caractérisée comme étant « horizontale » se concentre principalement sur les acteurs internationaux et les organisations des Nations-Unies. On y voit là apparaître un défi important d'intégration de l'approche du peacebuilding, car on y découvre une nécessité d'intégration plus totale afin de pouvoir intégrer tous les acteurs sur le terrain et non pas seulement institutionnels à haut niveau. La théorie de l'intégration verticale réfère au

²⁷ Kristoff, Madeline et Panarelli, Liz. *Haïti: A Republic of NGOs?*, (United States Institute of Peace, 2010), consulté le 25 avril 2014, <http://www.usip.org/sites/default/files/PB%2023%20Haiti%20a%20Republic%20of%20NGOs.pdf>

besoin pour l'amélioration de la cohérence et de la coordination du haut vers le bas dans les relations qui lient les niveaux internationaux, niveaux étatiques, niveaux locaux. Dans le contexte du peacebuilding, et comme dit précédemment, le niveau horizontal se concentre sur le niveau des acteurs internationaux seulement. Il est évalué que la seule façon de pouvoir intégrer le gouvernement en place et les différents acteurs telles les ONG et actions privées seraient une application de la théorie de l'intégration verticale²⁸. Sans une considération accrue de tous ces différents acteurs par l'approche des Nations-Unies et par le gouvernement en place, la légitimité de ce même gouvernement ne pourra s'améliorer. Les Nations-Unies se doivent de travailler en sorte de forcer le gouvernement national à prendre un rôle plus actif dans cette coordination et s'assurer aussi que tous les intervenants comprennent que ce même gouvernement a un rôle de coordination et synchronisation important à jouer dans l'effet qu'ils veulent atteindre. De plus, sans une plus grande compréhension des efforts effectués par ces différentes organisations et une planification structurée à long terme, le développement social et économique ne va jamais pouvoir s'améliorer et les petits avancés ne pourront perdurer.

Développements économique et social

L'aspect économique et social est le troisième objectif de la MINUSTAH dans la promotion d'une transition économique, en soutenant la reprise socio-économique de la

²⁸ Timothy, Donais et Geoff, Burt. *Vertically integrated peacebuilding and community violence reduction in Haïti*, (The Centre for International Governance Innovation, 2014), p. 5, consulté le 25 avril 2014, <http://www.cigionline.org/publications/2014/2/vertically-integrated-peace-building-and-community-violence-reduction-haiti>

société²⁹. Nous avons discuté auparavant que la problématique de base de la sécurité à Haïti avait une forte source dans la dynamique négative des conditions socio-économiques. Démontrant l'évolution de la vision et philosophie des Nations-Unies dans son approche de peacebuilding, le rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies de 2005 ne mettait pas l'emphase sur ce point. «Le Gouvernement qui accédera au pouvoir après les élections devra relever des défis considérables sur le plan politique et dans les domaines de la sécurité et des droits de l'homme avec des moyens techniques restreints et des ressources modestes³⁰.»

Les buts sociaux et économiques du peacebuilding incluent rebâtir une société, un système financier et un gouvernement qui soit capable de fournir des services de base comme l'eau potable, nourriture, santé, transport et énergie par exemple. Dans ce cas, la tâche en est une de véritable reconstruction, souvent accompagnée par un processus de restructuration pour promouvoir une renaissance économique et permettre à l'économie de générer des capitaux nécessaires à la réhabilitation³¹. Même si la reconstruction est en quelque sorte urgente, la restructuration est liée aux programmes d'aides. Ce n'est qu'en s'attaquant à ces problématiques qu'on accentue les chances de prévenir une résurgence de la violence. Par contre, il ne faut pas oublier que la mission de la MINUSTAH en est une principalement de stabilisation ou de peacebuilding et non pas de développement. C'est dans cette nuance que l'orientation des actions de la MINUSTAH est importante.

²⁹ Namie, Di Razza. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, (Paris: Éditions l'Harmattan, 2010), p. 16.

³⁰ *Ibid*, p. 145.

³¹ Ho Won, Jeong. *Approaches to Peacebuilding*, (Palgrave Macmillan, 2002), p.24.

Le Programme pour les Nations-Unies pour le développement (PNUD) a plusieurs indicateurs pour permettre de mesurer les différents niveaux nationaux dans la sphère du développement. L'indicateur le plus connu est l'indicateur de développement humain (IDH), un indicateur comprenant 3 variables: espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction mesuré par la durée moyenne de scolarisation et le taux d'alphabétisation et le P.I.B réel et le P.I.B. par habitant donnant une indication sur le niveau de vie moyen du pays. En 2007-2008 Haïti avait un résultat de 0,529 soit était classé 146e sur 177 pays dans le monde entier³². Par mesure de comparaison, la moyenne des pays des Caraïbes est à 0,803 à la même période, démontrant un net retard par rapport à la région. On serait porté à croire qu'avec le travail des Nations unies, de la communauté internationale et des gouvernements prenant tranquillement de plus en plus leur place dans la politique nationale que la situation s'améliorerait. Par contre, même avec le travail dédié des Nations-Unies, tout en considérant l'événement dévastateur du tremblement de terre de 2010, Haïti se retrouve dans une position encore plus précaire en 2013. Le pays démontre aujourd'hui un indice de 0,454 ce qui le place au 157^e rang mondial³³.

Le système d'éducation d'Haïti fait encore face à de très gros défis malgré le bond significatif du niveau de fréquentation scolaire. On parle d'une augmentation de 25% en 7 ans grâce au programme scolaire universel gratuit et obligatoire et le soutien de la communauté internationale³⁴. L'accès au système d'éducation est encore très restrictif et

³² Brian W, Greene. *Peacebuilding in Haïti*, a Progress Report, (Defence R&D Canada Centre for Operational Research & Analysis, 2009), p. 12.

³³ *Palmarès - Indicateur de développement humain (IDH)*, Population Data.net, information, carte et statistique sur les population, consulté le 02 avril 2014, <http://www.populationdata.net/index2.php/cartes?option=palmares&rid=1&nom=idh>

³⁴ UNICEF, *Éducation Haïti*, consulté 25 avril 2014, <http://www.unicef.org/haiti/french/education.html>

les problèmes de gouvernance y sont encore une des causes du manque d'avancement dans le milieu. Selon l'UNICEF, plusieurs autres facteurs supportent cette situation.

«On pourrait citer l'apport d'investissement public très limité dans le secteur, la pauvreté massive de plus de 70% de la population, une législation inadéquate, des normes et pratiques sociales défavorables, des crises récurrentes telles que les désastres naturels, de même que les capacités organisationnelles et de gestion très limitée du Ministère de l'Éducation»³⁵.

Selon les dernières informations, 20% de l'éducation vient du secteur public, le reste de l'offre vient des NGO, mais pour l'instant le gouvernement en place n'est pas en mesure d'assurer des normes acceptables et la gestion laisse à désirer. Les Nations-Unies supportent des projets se concentrant sur la relance de la scolarisation et d'assurer une scolarisation de meilleure qualité possible. Depuis l'événement de 2010, les Nations-Unies, à travers l'UNESCO, se concentrent à reconstruire le système d'éducation qui a été pratiquement décimé. «Au moins la moitié des 15 000 écoles primaires et des 1 500 écoles secondaires du pays détruites ou sérieusement endommagées. Les trois universités ont été entièrement détruites, quant au bâtiment du Ministère lui aussi.³⁶» Les projets se concentrent sur l'offre de service, la formation du personnel et la reconstruction des établissements afin de rétablir cette offre de service. Il est donc très difficile de voir des résultats tangibles dans l'amélioration du système depuis l'arrivée des Nations-Unies dans le pays, étant donné que la mission n'est plus dans un mode d'amélioration du système, mais qu'elle est réellement dans un véritable mode de reconstruction en raison du tremblement de terre.

³⁵ UNICEF, *Éducation Haïti*, consulté 25 avril 2014, <http://www.unicef.org/haiti/french/education.html>

³⁶ Nations-Unies, *Les priorités de l'UNESCO en Haïti*, consulté le 25 avril 2014, http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/planning-and-managing-education/policy-and-planning/single-view/news/unescos_education_priorities_in_haiti/

Pour le développement économique, les efforts de la MINUSTAH commencent à porter fruit dans son assistance et soutien au gouvernement démocratique. En 2011, le gouvernement d'Haïti a formé le «Presidential Advisory Council on Economic Growth and Investment (PACEGI)», ce comité publiait la vision stratégique du gouvernement d'Haïti afin de mettre l'emphase sur la création de 500 000 emplois dans les trois prochaines années en stimulant la croissance économique du pays. Selon ce comité, la plaque tournante de la croissance deviendra l'apport direct des investissements lorsqu'ils vont avoir été définis et stimulés par les sociétés commerciales majeures, moyenne entreprise et micro entreprises³⁷. Cette nouvelle orientation du gouvernement nationale au pouvoir démontre clairement que le message des Nations-Unies et de la communauté internationale a fait son chemin. Que pour y arriver les aspects de la gouvernance et de la bonne gestion sont des piliers majeurs au développement socio-économique, développement nécessaire pour une réduction viable de la violence.

Le gouvernement national a reconnu que sans le développement économique le pays ne se sortira jamais du cercle vicieux de la violence à cause sociale. Avec cette stratégie, ils espèrent regagner les opportunités perdues dans les dernières années et espèrent devenir un joueur majeur dans la région des Caraïbes. Le but de cette stratégie économique est de développer des politiques innovatrices afin d'attirer des investissements étrangers au pays. Cette stratégie stipule clairement que les lois et réglementations devront être ratifiées pour favoriser les investissements étrangers. Que l'État et les communautés vont prendre une part active pour améliorer le côté attractif du

³⁷ *Presidential Advisory Council on Economic Growth and Investment (PACEGI)*, consulté le 02 avril 2014, <http://www.pacegi.ht/>

pays afin de favoriser les investissements étrangers. Outil important, selon eux, afin de mener Haïti en tant que pôle économique majeur de la région des Caraïbes³⁸.

En décembre 2013 le Fond monétaire internationale (FMI) a estimé que le taux de croissance économique d'Haïti était de 4,3% pour l'année 2012-2013 dépassant la prévision de près de 1%, mais malgré une conjoncture favorable pour cette dernière année des facteurs tel le manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité, les infrastructures inadéquates, les coûts de transport élevés et les difficultés à accélérer les investissements publics sont un frein au développement économique du pays³⁹. On peut donc voir que nous sommes encore loin des attentes du comité gouvernemental, mais que le développement économique progresse avec le soutien de la MINUSTAH.

La MINUSTAH a un rôle d'aider le peuple haïtien à rebâtir leurs institutions et leur gouvernance comme nous l'avons décrit précédemment, mais elle se doit aussi de permettre à ce même gouvernement de prendre le temps d'évoluer positivement. La problématique est que pendant ce temps la population souffre et donc pour assurer la légitimité de l'institution on se doit de répondre aux besoins humains et démontrer de l'avancement. C'est donc en répondant aux besoins humains primaires que l'individu pourra ensuite jouir pleinement de la solidité et de l'efficacité des institutions qui encadrent sa vie sociale. Les Quick Impact Projects (QIPS) sont une stratégie que la MINUSTAH a utilisée pour démontrer une assistance aux populations et sert aussi comme stratégie de communication pour l'opération de maintien de la paix. Le point

³⁸ *Presidential Advisory Council on Economic Growth and Investment (PACEGI)*, consulté le 25 avril 2014, <http://www.pacegi.ht/>

³⁹ Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>

central de la stratégie d'assistance à la population et de prise en compte de l'aspect socio-économique de la crise haïtienne repose principalement sur ces QIPS. Cela se reflète concrètement dans l'amélioration des services publics assurant un effet visible, rapide afin de faire bénéficier au plus grand nombre possible. Dans le but aussi d'améliorer de façon immédiate et tangible les conditions de vie de la population, notamment des plus pauvres. Ils sont également censés être à forte intensité de main d'œuvre afin d'offrir dans les quartiers les plus démunis des alternatives à la violence aux jeunes. Cette stratégie avait pour but de répondre au besoin immédiat pour mieux susciter la confiance de la population envers le processus de paix. Par contre, les critiques indiquent maintenant que les Nations-Unies devraient démontrer une vision à long terme. Selon des observateurs, la MINUSTAH ne traite pas des problèmes économiques et sociaux structurels par une stratégie à long terme et ne proposerait qu'une sorte d'assistance humanitaire ponctuelle et urgentiste alors que le pays a besoin de développement. Ceci démontre encore une fois les limites d'une opération de maintien de la paix telle que le peacebuilding. En aucun cas, le peacebuilding n'est voué à se substituer aux forces et autorités nationales pour développer la prospérité du pays. Cette intervention devrait être destinée à donner une impulsion et lancer une dynamique par un appui à l'État et les communautés.

CONCLUSION:

Le peacebuilding a pour fonction de renforcer la capacité de la société à éviter que les conflits sociaux ne la conduisent systématiquement au déchirement du lien social par

la violence et à l'effondrement. La MINUSTAH n'a ni le mandat ni les ressources pour régler la création d'emplois et le relèvement du niveau de vie. La MINUSTAH peut créer un environnement favorable en termes de sécurité, mais le développement social et économique dépend, quant à lui, de l'aide multilatérale et du sens de responsabilité que le gouvernement élu démocratiquement démontrera. Cet environnement est censé par la suite donner aux citoyens de ce pays les instruments nécessaires pour l'impulsion d'une nouvelle dynamique dans leurs pays. Les questions de développement sont alors davantage de la responsabilité des autorités nationales et du système international en général. La MINUSTAH dans son rôle de peacebuilding demeure en tout premier lieu une mission de stabilisation et non pas une mission de développement en Haïti, et c'est là toute la différence qui est importante de bien comprendre ce qui rajoute à la complexité de la théorie.

En concluant, nous avons vu comment la coordination et la synchronisation de tous les acteurs sont un défi en soi dans la conduite d'une mission de stabilisation ou de peacebuilding. On peut estimer que le conflit a été géré par la MINUSTAH et que les effets de la violence ont été contenus et atténués. Cependant, elle n'a aucunement résolu les causes profondes de la crise, preuve assez flagrante lorsque nous analysons l'IDH le plus récent. Le travail de stabilisation de la mission est menacé par ces tensions sociales qui vont demeurer tant et aussi longtemps que les conditions socio-économiques vont tendre vers l'amélioration. La crise socio-économique sous-entend des crises politiques et de sécurité qui n'en sont que des conséquences formant ce que nous avons décrit comme étant le cercle vicieux de la société haïtienne. L'impulsion de l'économie constitue une nouvelle demande à laquelle les Nations-Unies n'avaient pas considéré, dans sa réflexion

initiale, sur le peacebuilding pour la mission à Haïti. Ce nouvel aspect a été rajouté en vitesse dans les dernières années lorsque le constat de la cause socio-économique a été confirmé comme source de la violence sociétale dans le pays. La mission fait aussi face aux perceptions de réussite tant du côté de la communauté internationale que par la population du pays. Le concept du peacebuilding n'est pas une mauvaise philosophie, mais semble beaucoup plus difficile à parachever qu'une mission traditionnelle de peacekeeping étant donné la nature à court terme d'une mission des Nations-Unies et la dynamique à long terme pour une mission de reconstruction. Les Nations-Unies restent la meilleure organisation pour prendre en charge ce rôle de leadership, mais la complexité relative à la mise en application demande un engagement à long terme et une coordination accrue afin de rassembler tous les acteurs selon un plan stratégique durable. Il est important de mettre une importance dans le rôle de « rassembleur », car les missions des Nations-Unies n'auront jamais assez de personnel pour prendre en charge tous les aspects d'une mission de peacebuilding. L'application de la théorie de l'intégration verticale semble être une partie de la réponse aux défis de la MINUSTAH à Haïti poussant encore plus vers l'approche globale dans les opérations de maintien de la paix. Ces aspects renforcent la nécessité de continuer d'améliorer la coordination et la synchronisation des efforts de toutes les parties dans une direction communes tout en rendant imputable et responsable le gouvernement démocratiquement élu.

BIBLIOGRAPHIE

- Greene, Brian W. *Peacebuilding in Haïti, a Progress Report*, Defence R&D Canada Centre for Operational Research & Analysis, 2009.
- Di Razza, Namie. *L'ONU en Haïti depuis 2004, Ambitions et déconvenues des opérations de paix multidimensionnelles*, Paris: Éditions l'Harmattan, 2010.
- Da Costa, Diane Felix et Karlsrud, John. *UN local peacebuilding and transition in Haïti, Contextualizing early peacebuilding activities to local circumstances Haïti case-study field report*, Norwegian Institute of International Affairs (NUPI) Department of Security and Conflict Management, 2012.
- Nations-Unies Conseil de Sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti*, 7 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minustah/reports.shtml>
- Reychler, Luc et Paffenholz Thania, *Peace Building a field guide*, Lynne Rienner Publishers Inc, 2001.
- Jeong, Ho Won, *Approaches to Peacebuilding*, Palgrave Macmillan, 2002.
- Muggah, Robert. *Stabilization operations security and development*, Routledge, 2014.
- Nations-Unies, *Haïti moving forward step by step 2012*, consulté le 25 avril 2014, <https://www.un.org/en/peacekeeping/missions/minustah/documents/UN-factsheets-2012-en.pdf>
- Donais, Timothy et Burt, Geoff, *Vertically integrated peacebuilding and community violence reduction in Haïti*, The Centre for International Governance Innovation, 2014, consulté le 25 avril 2014, <http://www.cigionline.org/publications/2014/2/vertically-integrated-peace-building-and-community-violence-reduction-haiti>
- Heine, Jorge et Thompson, Andrew S. *Fixing Haïti MINUSTAH and beyond*, United Nations University Press, 2011.
- Lambourne, Wendy. et Herro, Annie. *Peacebuilding theory and the United Nations Peacebuilding Commission: implications for non-UN interventions*, Centre for Peace and Conflict Studies, University of Sydney, 2008, consulté le 25 avril 2014, <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14781150802390467>
- De Coning, Cedric. *The United Nations and the Comprehensive Approach*,
- DIIS Report, 2008, consulté le 25 avril 2014, <http://subweb.diis.dk/sw69227.asp>

Ramachandran, Vijaya. *Is Haïti Doomed to be Republic of NGO?*, Center for Global Development, 2012, consulté le 25 avril 2014, <http://www.cgdev.org/blog/haiti-doomed-be-republic-ngos>

Kristoff, Madeline et Panarelli, Liz. *Haïti: A Republic of NGOs?*, United States Institute of Peace, 2010, consulté le 25 avril 2014, <http://www.usip.org/sites/default/files/PB%2023%20Haiti%20a%20Republic%20of%20NGOs.pdf>

Palmarès - Indicateur de développement humain (IDH), Population Data.net, information, carte et statistique sur les population, consulté le 02 avril 2014, <http://www.populationdata.net/index2.php/cartes?option=palmares&rid=1&nom=idh>

Haïti, Presidential Advisory Council on Economic Growth and Investment (PACEGI), consulté le 25 avril 2014, <http://www.pacegi.ht/>

UNICEF, *Éducation Haïti*, consulté 25 avril 2014, <http://www.unicef.org/haiti/french/education.html>

Nations-Unies, *Les priorités de l'UNESCO en Haïti*, consulté le 25 avril 2014, http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/planning-and-managing-education/policy-and-planning/single-view/news/unescos_education_priorities_in_haiti/